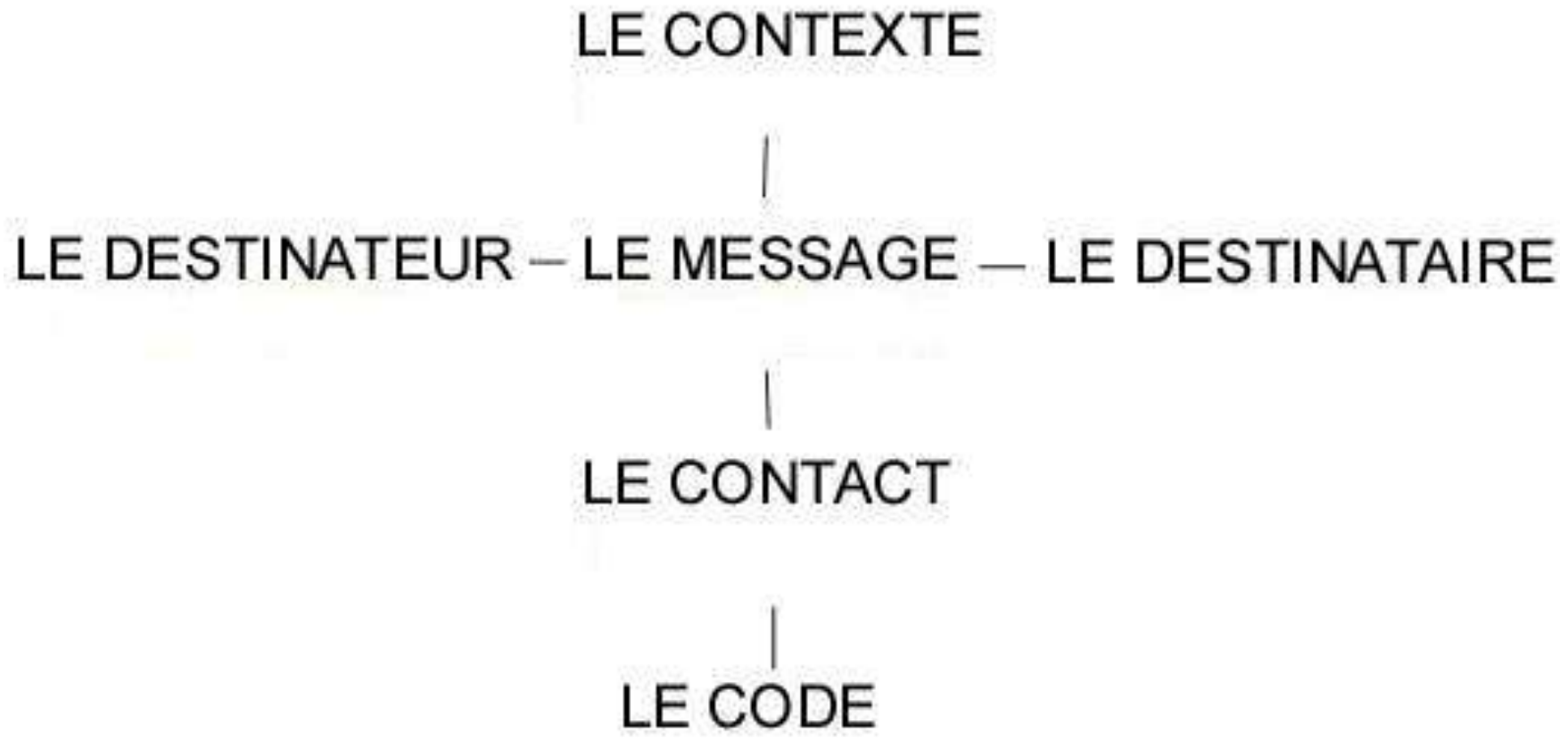


Roman Jakobson (1896-1982)



- Linguiste et un théoricien de la communication qui a conçu un modèle qui permet de réfléchir sur la communication et qui permet de comprendre les nombreux facteurs intervenant dans chaque situation de communication. Son modèle est apparu en anglais en 1958, la traduction française est publiée en 1963 sous le titre d'*Essais de linguistique générale*, un recueil d'articles où on retrouve aussi d'importants considérations sur le système phonologique de la langue, sur la linguistique et Saussure, sur la traduction.

Modèle de la communication de Jakobson

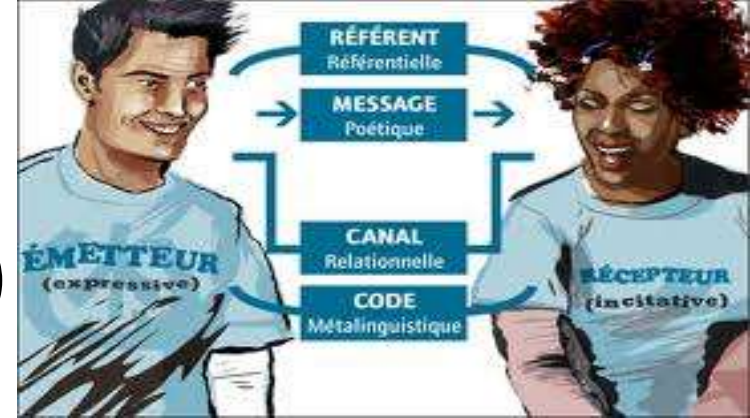


L'émetteur (ou destinataire)

- On l'appelle aussi « locuteur » (en cas de communication linguistique orale), « scripteur » (communication écrite) ; on dit aussi « source » (en théorie de l'information), « énonciateur » (théorie de l'énonciation), « destinataire » (narratologie). Il s'agit de toutes façons de l'instance qui produit le message et qui dans le cas le plus courant peut en être tenue pour responsable. C'est à l'émetteur qu'est rapportable l'intention de communication, et qui fait que nous aurons, dans un message, de véritables signes (vs indices) empruntés à un code. En y regardant de plus près on s'aperçoit que, davantage qu'une personne concrète, l'émetteur est un « rôle » qui peut être dissocié et réparti entre plusieurs maillons de ce qui constitue alors une « chaîne d'émetteurs ». Le sémioticien, Jean-Marie Klinkenberg, affirme que l'émetteur est « une entité théorique ».

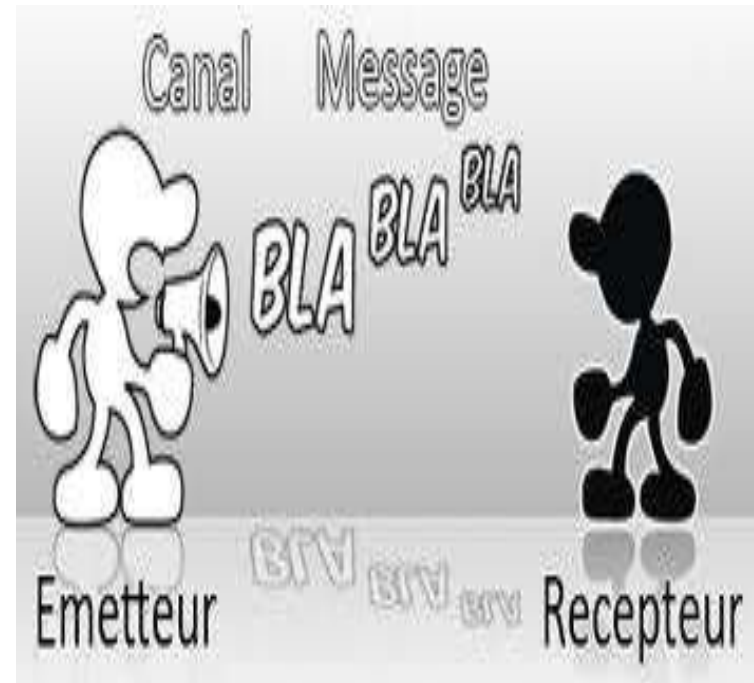
- Cependant il est dans tous les cas très utile de distinguer entre :
 - 1) L'instance qui ne serait responsable que de la production concrète du message, mais non de son contenu (ce peut être un émetteur « mécanique », comme le répondeur téléphonique. Tous les « supports », dans le vaste domaine des médias, sont des émetteurs, chargés seulement de la diffusion de messages élaborés par d'autres ; c'est ce type d'émetteur qui détermine le **canal** de réception.
 - 2) L'instance qui est responsable de la teneur du message (le contenu). On réserve le terme **d'énonciateur** à ce deuxième cas. C'est en effet à lui que l'on attribue l'intention de communication, et c'est lui qui en principe contrôle la **référence** (« contexte », dit Jakobson) du message.

Le récepteur (ou destinataire)

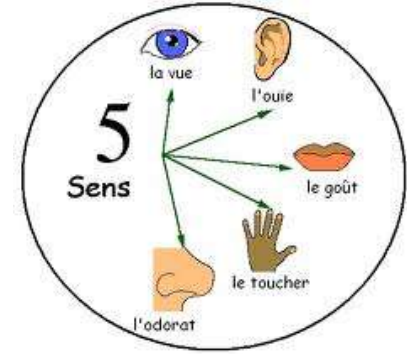


- Selon le cas (voir liste ci-dessus) allocutaire, lecteur, but, énonciataire, destinataire. Il s'agit de l'instance qui reçoit le message. Il ne s'agit pas forcément d'un individu : un message peut très bien avoir plusieurs récepteurs (simultanés ou non). Comme pour l'émission, on pourrait distinguer des sous-rôles relativement au canal (récepteurs divers, radio, télé, répondeur téléphonique de nouveau, etc.) ; au code (interprètes, mais on peut aussi les considérer comme des réémetteurs), et au référent. Selon J.-M. Klinkenberg, on a encore affaire à une « autre entité théorique ».

- On peut aussi faire une distinction entre :
 - 1) Récepteurs effectifs (tous ceux qui, mis en présence du message, sont amenés à le décoder), qui peuvent être « non concernés », voire illégitimes, clandestins, etc.
 - 2) Récepteurs ciblés, auxquels le message est véritablement adressé ; c'est à ce dernier type que l'on pourrait réserver le terme de **destinataire**.
- Dans le cas de communications médiatiques, le ciblage du destinataire réellement visé peut être crucial, surtout s'il doit s'auto-sélectionner, ce qui est fréquent (publicités, codes de la route), et il fait souvent l'objet d'un travail spécifique lisible à l'intérieur du message (marques d'adresse, etc.).



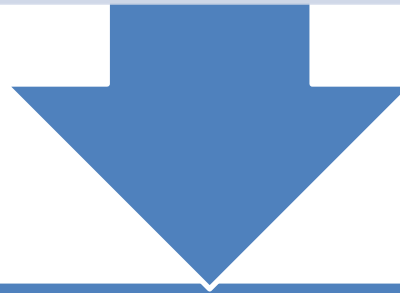
Le canal (ou contact)



- Le canal correspond à la voie matérielle qu'emprunte le message pour circuler de l'émetteur au récepteur. On distingue généralement les différents canaux selon la modalité sensorielle qui est sollicitée chez le récepteur :
 - 1) l'ouïe (canal auditif) et la vue (canal visuel) sont chez l'homme les principaux, mais on peut également exploiter:
 - 2) le toucher (canal tactile, *cf.* le cas du braille),
 - 3) et beaucoup plus marginalement l'odorat (canal olfactif, *cf.* cas des parfums) et le goût (canal gustatif, fonctionnant la plupart du temps en couple avec le précédent).

Le transcodage

Il consiste précisément à adapter le code utilisé au canal de communication effectivement disponible, lorsque celui-ci diffère de celui pour lequel sont « taillés » au départ les signes que l'on veut utiliser.



communication multicanale

Un même message peut exploiter simultanément plusieurs canaux (par exemple : les communications audio-visuelles).

Le code



- il s'agit du système de signes dans lequel sont prélevés ceux qui vont constituer le message. Le code utilisé doit en principe être partagé par les partenaires de la communication, ce qui leur permet de se comprendre. L'existence d'un code est donc un préalable de l'acte de communication. Un même message peut emprunter ses signes à plusieurs codes distincts : on peut alors parler de communications **pluri-codiques** : les panneaux du « code de la route » en fournissent un exemple, puisque certains exploitent conjointement code iconique (image) et code linguistique.

Le contexte



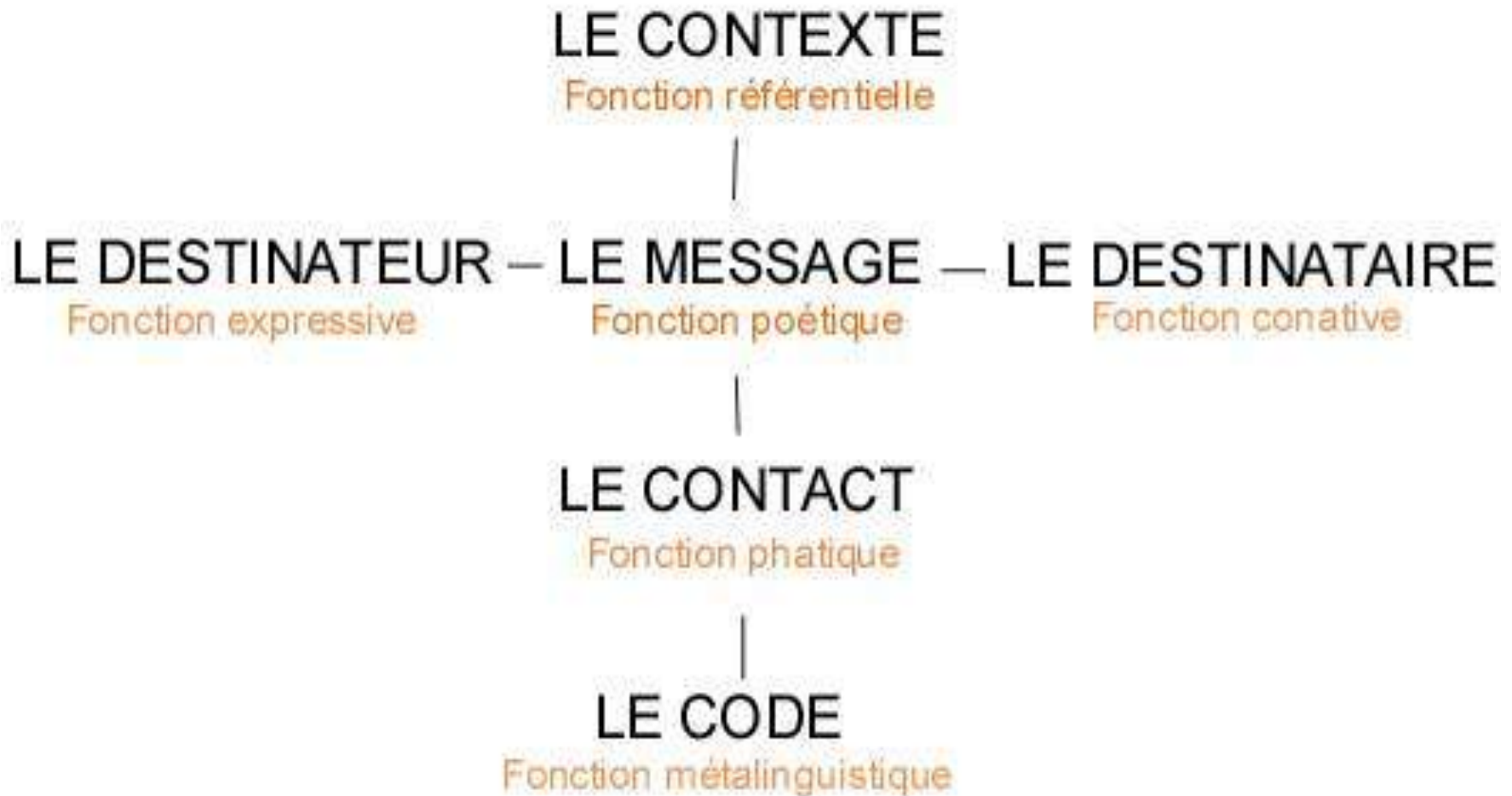
- Ou le « référent », terme de loin préférable, et qui a l'avantage de marquer la correspondance avec la fonction dite « référentielle », qui lui est reliée. Le **référent**, donc, est ce sur quoi porte le message, ce dont il parle. Il n'est absolument pas envisageable en dehors d'une situation de communication particulière.

Le
message



Il s'agit de l'ensemble particulier de signes (choisis au sein d'un ou plusieurs codes) qu'adresse l'émetteur au récepteur – à ne pas confondre donc avec l'information qu'il a l'intention de lui communiquer, comme on risquerait de le faire en se fondant sur un sens courant du mot message. Il faut prendre ici le terme comme un concept, qui signifierait « ensemble fini et adressé d'éléments porteurs d'information ».

Les fonctions du langage



Fonction émotive ou expressive

- Il s'agit de la fonction relative à l'émetteur. Elle est utilisée par le destinataire pour informer le récepteur sur sa propre personnalité ou ses propres pensées : pour Jakobson, elle vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou feinte .
- Après Jakobson, les théoriciens ont préféré parler de fonction « expressive » pour le fait que le sujet émetteur n'est pas forcément humain.

Fonction conative

- C'est la fonction relative au destinataire. Elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence.
- Cette fonction trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif.
- Cet aspect est lié à une autre approche, la théorie des actes de langage. Des formes grammaticales comme le vocatif ou l'impératif permettent l'instanciation de cette fonction, de la même manière que les verbes dits performatifs comme « demander », « affirmer », « proposer »...

Fonction phatique

- La fonction **phatique** est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message.
- Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile et d'en confirmer la bonne réception. Ce sont les fonctions que remplissent par exemple le « Allô » d'une communication téléphonique, le "entendu" qui clôt un échange, ou les hochements de tête de l'interlocuteur attentif.

Fonction métalinguistique

- C'est la fonction relative au code, le dictionnaire, le mode d'emploi. Avant d'échanger des informations il peut être important que l'échange porte d'abord sur le codage utilisé pour le message. Ainsi les partenaires vérifient qu'ils utilisent un même code. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage pour expliquer ce même langage ou un autre langage.

Fonction référentielle

- Cette fonction du message est centrée sur le monde (un objet ou un événement extérieur) : le contexte ou référent.
- C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart des discussions et des textes dans le monde contiennent une information.
- La fonction référentielle oriente la communication vers ce dont l'émetteur parle, vers le sujet sur lequel on informe, vers des faits objectifs, à savoir les référents (personnes, objets, phénomènes, etc.) sans lesquels il n'y aurait pas de communication possible.

Fonction poétique

- Pour Jakobson¹, « la visée du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage ».
- Il s'agit de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code. Cette fonction permet de faire du message un objet esthétique, même de façon minimale.
- Le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral.